

Saison Courses sur Route 2023

Mise à jour : 12/01/2023

Classes, numéros et couleurs des disques:

CLASSES	CAT	NUMEROS DE COURSE	COULEURS FOND - CHIFFRES
---------	-----	-------------------	--------------------------

Classes F.M.B.

Petites cylindrées

POCKET BIKE	***	01 à 99	blanc - noirs
50cc & AUTOMATIQUES	***	01 à 99	blanc - noirs
MINI MOTO 4 TEMPS	***	01 à 50	jaune – noirs

Classes Solo

BELGIAN SUPERSPORT 300	***	à partir de 01	blanc – chiffres libres
BELGIAN SUPERSPORT	***	à partir de 01	blanc – bleu
BELGIAN SUPERBIKE	***		blanc - noir
BELGIAN SUPERBIKE YOUNGTIMER	***	à partir de 01	noir - jaune
BELGIAN SUPERSPORT YOUNGTIMER	***		Jaune-noir
BELGIAN SUPERTWIN	***	à partir de 01	blanc – noir
BELGIAN STOCKTWIN 650	***		Noir - blanc
ENDURANCE	***	Attribué par les organisateurs	Correspondant à la classe du coureur

Classes F.I.M./ F.I.M. Europe:

SIDE-CARS	***	à partir de 01	blanc - noir
DRAGSTER	***	à partir de 01	noir – blanc

Coupes promotionelles

WBB Racing	***	a partir de 01	blanc – chiffres libres
------------	-----	----------------	-------------------------

Aperçu des principales modifications en 2023:

Les changements principaux sont:

Règlement sportif:

- Championnat de Belgique Endurance: annulation de la suppression du plus mauvais résultat ; le complément demandé par la FMB en cas de souscription de la licence supplémentaire endurance sur place sera de 50 EUR au lieu de 100 EUR ; L'annexe Endurance sera intégré dans le règlement sportif

- Sidecar : modification de la dénomination F1 en 1000 et F2 en 600
- La classe Stocktwin deviendra Stocktwin 650. Seuls les motos 650cc bicylindre seront admises
- Une seule licence TWIN sera prévue, valable pour les 2 classes Stocktwin 650 et Supertwin
- Le temps de qualification sera calculé par groupe de qualification et non pas par classe. Le temps de qualification sera de 118 % si des classes rouleront ensemble et de 115 % si les classes rouleront séparément
- Création d'une licence WBB Racing pour participer à la Coupe WBB Racing

Règlement technique

- Sidecar : la classe F1 est défini sur base de la cylindrée 1000cc, la classe F2 sur base de la cylindrée 600cc sans tenir compte des dimensions des châssis.
- Stocktwin 650 : motos 650cc bicylindre - homologué pour la voie publique, refroidissement air ou eau
- Ajout du modèle Aprilia V4 (1100 cc) pour le Championnat de Belgique Endurance 1000

BeNeLux Trophy 2023 – collaboration KNMV et MUL

En 2023, un championnat commun sera organisé : le BeNeLux trophy

- Le BeNeLux trophy se déroulera dans les classes, Supersport 300, Supersport et Superbike sur les épreuves inscrites au calendrier FMB. Lors de ces courses, les licenciés FMB obtiendront également des points pour le Championnat de Belgique.
- Les règlements techniques et sportifs seront identiques pour toutes les classes. En cas de différences entre la réglementation, le règlement de la fédération du pays où se déroule l'épreuve sera appliquée.

Championnat de Belgique Endurance Endurance 2023

En 2023 il y aura un Championnat de Belgique d'Endurance **à condition qu'au minimum 3 épreuves seront inscrites au calendrier FMB.**

Il y aura 3 différentes classes pour le Championnat de Belgique: Endurance 600cc, Endurance 1000cc et Endurance Trophy. La classe Trophy est réservée aux équipes participant avec 1 moto, dans les classes 600cc et 1000cc chaque coureur pourra rouler avec sa propre moto. Les titres de champion de Belgique seront décernés aux licenciés FMB Endurance (individuellement et non pas à l'équipe) Pour pouvoir obtenir des points pour le Championnat il faut avoir parcouru 75 % de la distance prévue

Championnat Flamand Open 2023

Plus d'info sera publié ultérieurement via le site web www.motorsport.vlaanderen et www.fmb-bmb.be

Procédure attribution des numéros de course

Les numéros de course de **2022** seront réservés aux mêmes coureurs jusqu'au **15 février 2023**. Ils ne peuvent être définitivement attribués qu'après réception du paiement de la licence.

Concrètement cela signifie que, si un pilote désire conserver son numéro de course de **2022**, il devra payer sa licence **avant le 15 février 2023**. **A partir du 16 février 2023** les numéros de course non réservés seront libérés et il se peut que vous receviez éventuellement un autre numéro. Les nouveaux coureurs pourront demander un numéro qui n'était pas attribué en **2022 avant le 15 février 2023**.

Sessions de formation théoriques 2023

Qui : les pilotes qui sollicitent une licence en **2023** pour la première fois, ainsi que tout ancien licencié qui n'a pas eu de licence les cinq dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) doivent

obligatoirement pour pouvoir obtenir une licence, participer et réussir un stage de formation théorique. La session de formation n'est pas obligatoire pour les passager side-car, mais obligatoire pour le pilote.

Dates et horaire :

- 25 mars 2023 : de 09h00 à 12u30 session NL; de 14h00 à 17h30 session FR

Lieu : Locaux FMB, Chaussée de Louvain 550/7 à 1030 Bruxelles (Schaerbeek) – 2^{ième} étage **ou par vidéoconférence (encore à déterminer)**

Coût : Un supplément de **50,00 €** sera réclamé aux coureurs ci-dessus.

Programme : Lors de la session les différentes procédures (départ, drapeaux, stop & go, safety car,...) seront expliquées. Un questionnaire devra être complété à la fin de la session. Une session séparée pour les coureurs Néerlandophone (NL) et une session pour les Francophones (FR) est prévue.

Les coureurs concernés recevront encore un formulaire d'inscription. Les coureurs devront être en règle de licence annuelle mais la licence ne sera délivrée qu'après la session.

Procédure d'inscription pour les épreuves aux Pays-Bas, Luxembourg et Allemagne

Une inscription électronique sera prévue via le site web FMB pour les licenciés FMB de Courses sur Route souhaitant participer aux épreuves organisées aux Pays-Bas, au Luxembourg ou en Allemagne. Les liens vers les formulaires d'inscription seront toujours publiés dans l'E-Newsletter FMB.

Attention: les inscriptions des coureurs qui n'auront pas payé le droit d'inscription dans les délais prévus, seront automatiquement supprimées et ne seront pas communiquées aux organisateurs concernés.

Licence Europe Open

Il n'y aura qu'un type de licence, la licence Europe Open. Cette licence permettra aux coureurs de participer aux épreuves inscrites au calendrier FMB et FIM Europe et comprend également une assurance individuelle lors des entraînements en Europe. Tous les licenciés de courses sur route sont assurés (assurance individuelle accident) :

- lors de leur participation aux épreuves inscrites au calendrier FMB (en Belgique et à l'étranger)
- lors de leur participation à des épreuves à l'étranger inscrites au calendrier Open de la FIM Europe (site web : www.fim-europe.com – rubrique sport – Road racing – open calendar)
- lors de leur participation à des entraînements libres en Belgique et à l'étranger – assurance 24H/24H

Les licenciés pourront souscrire une Option Responsabilité Civile valable lors des entraînements sur circuit permanent en Belgique, France et Pays-Bas. Cette option permet de ne pas devoir acheter un 'Pass circuit' de la FFM pour les entraînements en France. Une attestation spécifique sera délivrée avec la licence.

La FMB, Motorsport Vlaanderen et la FMWB ont développé une application digitale pour les demandes de licences de types sportives et loisirs. Vous pouvez installer cette application "My FMB-BMB" sur votre ordinateur ou laptop (PC Windows). Cliquez sur le lien publié sur la page d'accueil de la FMB ou via le lien suivant : <http://fmb-bmb.magelan.be/>
Plus d'info sur la licence annuelle Europe Open : cliquez [ici](#).

Les demandeurs d'une licence 2023 annuelle doivent être en ordre (dossier complet rentré à la FA et paiement enregistré par celle-ci) pour le **lundi midi** avant une épreuve qui se déroule le week-end suivant.

Le règlement 2023 complet sera bientôt disponible sur
www.fmb-bmb.be